

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 septembre 2015 – n°

VIREMENTS ET INSCRIPTIONS DE CREDITS

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements et inscriptions de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées Article 1641 : Emprunts en euros	1 432 000,00	Chapitre 23 : Immobilisations en cours Article 238 : Avances versées	91 670,12
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 2111 : Terrains nus	-1 340 329,88		
TOTAL	91 670,12		91 670,12

BUDGET ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections <u>Ordre</u> Article 3351 : Terrains	1 432 000,00	Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées Article 1641 : Emprunts en euros	1 432 000,00
TOTAL	1 432 000,00		1 432 000,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 6015 : Terrains à aménager	1 432 000,00	Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections <u>Ordre</u> Article 71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	1 432 000,00
TOTAL	1 432 000,00		1 432 000,00

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les virements et inscriptions de crédits tels que définis ci-dessus.